

Sport

Les gymnases, les stades, la piste d'athlétisme, les salles communales de sport resteront fermés, à part pour le sport professionnel. Les gymnases continuent néanmoins d'accueillir les scolaires dans les créneaux définis avec les établissements.

Les sports collectifs de plein air sont proscrits.

La pratique du sport de haut niveau reste néanmoins permise dans le strict respect des protocoles sanitaires.